|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE** | **N° 6 889** **DU 20/03/2024** |

Adresse du bien à vendre : 235 rue du cevenou-Savanac 46090 Lamagdelaine

Descriptif :

 Maison mitoyenne en pierre rénovée avec au niveau de la chaussée : entrée, salle-à-manger (cheminée ouverte) avec cuisine ouverte aménagée et équipée, salon ouvrant sur une terrasse , deux chambres, cellier avec fenêtre, une salle d'eau avec double-vasque et douche "à l'italienne", w-c séparé (fenêtre et lave-main), cellier. A l'étage inférieur, relié par un escalier intérieur, en rez-de-jardin : ateliers et caves ; à l'étage supérieur, grenier(petite pièce au-dessus ) Jardinet attenant et distribuant les dépendances: une pièce sous-terrasse, deux "cochonniers", une grange sur deux niveaux de chacun environ 60 m²(toiture rénovée en tuiles plates), une autre grange qui fait usage de garage (surmonté par ses combles). Juste en face, jardin non-attenant de 245 m² environ avec puits équipé d'une pompe Assainissement tout à l'égout. Les informations sur les risques auquel ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Monsieur IZARD Jérôme**235 rue du cevenou - Savanac 46090 LAMAGDELAINE | **Immobilier Quercy Transactions** au capital de 7.780€ RC 4332059293, place Jean-Jacques Chapou (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORSCarte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **164 000 € (CENT SOIXANTE-QUATRE MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 10 500 € (DIX MILLE CINQ CENTS EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 10 juin 2024 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |